Singapour et Genève, deux places de négoce comparées

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Deux places, une même industrie

Genève et Singapour sont, avec Londres, Houston et Dubaï, deux des principaux foyers du négoce de matières premières. Le volume genevois rapportait que l'Office fédéral de la statistique avait évalué la valeur ajoutée du négoce suisse de matières premières à 19,2 milliards de francs pour 2024, dont 58,4 % générés à Genève.[1] Singapour ne publie aucune mesure équivalente de la valeur ajoutée des sociétés de négoce. Enterprise Singapore utilise plutôt le nombre d'entreprises et la valeur du commerce offshore, qui ne sont pas directement comparables au chiffre suisse.

Le nombre d'entreprises est d'un ordre de grandeur similaire. Comme l'a relevé le volume genevois, le Département fédéral des affaires étrangères fait état de plus de 900 sociétés de négoce de matières premières en Suisse, employant 10 000 personnes, alors que le Conseil fédéral évoquait environ 400 entreprises d'au moins trois personnes lorsqu'il a confié son mandat à l'Office fédéral de la statistique en 2023.[2] Enterprise Singapore recense environ 400 acteurs des matières premières. Ces chiffres reposant sur des définitions différentes, on ne peut en tirer aucune conclusion fiable sur la taille relative des deux places.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Qui est où

La composition des deux places diffère plus nettement que leur taille. Genève est le foyer des grandes maisons indépendantes de l'énergie et des métaux ainsi que des grands négociants agricoles occidentaux, même si Bunge et Louis Dreyfus ont leur siège opérationnel ailleurs. Singapour accueille les bureaux asiatiques de toutes ces maisons et, dans le cas de Trafigura, la société mère du groupe. Elle accueille aussi les champions agricoles asiatiques et un contingent bien plus important de négociants liés à des États d'Asie et du Golfe. La proportion de plus de 60 % d'entreprises d'origine asiatique citée par Enterprise Singapore n'a pas d'équivalent à Genève.

La géographie des échanges explique cette différence. Genève s'est développée comme place du négoce de l'Union soviétique et des États qui lui ont succédé, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine, comme l'a décrit le volume genevois. Singapour s'est développée comme place du négoce de l'Asie, la plus grande région consommatrice. Le volume genevois s'attendait à ce que les maisons établies à Genève y conservent leur direction, leur financement, leur conformité et leur négoce européen et africain, tout en développant leurs activités asiatiques à Singapour. Le tableau vu de Singapour concorde avec cette répartition.[3]

Actionnariat et gouvernance comparés

Les structures d'actionnariat se recoupent. Les partenariats entre salariés dominent chez les indépendants dans les deux villes, et plusieurs d'entre eux sont les mêmes partenariats. La différence tient aux deuxième et troisième groupes. À Genève, l'actionnariat familial est représenté par des maisons comme Louis Dreyfus et par les spécialistes de taille moyenne, tandis que l'actionnariat public se limite aux filiales de négoce de producteurs étrangers. À Singapour, des groupes asiatiques sous contrôle familial sont cotés à la bourse locale, et l'investisseur public singapourien lui-même a été un propriétaire actif de sociétés de négoce.

Les cadres réglementaires diffèrent également. Aucun des deux pays ne soumet les négociants en matières premières en tant que tels à une licence. Singapour façonne le secteur par les conditions du Global Trader Programme, les règles de cotation de

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

la Singapore Exchange, la surveillance des banques qui financent le négoce et le droit pénal. Le point commun est que les deux places s'appuient avant tout sur les banques comme gardiennes de l'accès. La différence est que Singapour utilise comme levier un régime incitatif assorti de conditions de substance, ce dont la Suisse ne dispose pas au niveau fédéral.

Personnes et impôts

Les deux places se disputent aussi les personnes. Comme un trader senior décide de son lieu de vie autant que de son lieu de travail, les maisons de négoce doivent dans une certaine mesure suivre leurs meilleurs éléments. Singapour applique un taux d'impôt sur les sociétés de 17 %.[4] Les personnes physiques résidentes sont soumises à des taux progressifs qui atteignent 24 % sur le revenu imposable supérieur à 1 million de S$ à partir de l'année d'imposition 2024.[5] Le volume genevois relevait que les traders les mieux rémunérés supportent à Genève une lourde charge d'impôt sur le revenu et sur la fortune, alors que Singapour applique des taux modérés.[6] Le même volume faisait état de l'inquiétude des associations professionnelles suisses face au fait que certaines sociétés restent en Suisse tandis que leurs traders partent pour Dubaï et Singapour, ce qui érode la substance sans apparaître dans les statistiques d'entreprises.[7]

Pour la place singapourienne, cette mobilité est à la fois une chance et une contrainte. Elle attire des traders expérimentés venus d'Europe, mais dépend aussi de la politique d'immigration, du coût du logement et de la scolarité internationale ainsi que de l'ouverture de la ville aux professionnels étrangers. Le chapitre IV de la partie J examine ces questions pour l'ensemble des effectifs du secteur financier.

Une répartition des tâches

La relation entre les deux places se décrit le mieux comme une répartition des tâches au sein de groupes mondiaux. Un trader à Singapour et un trader à Genève peuvent travailler pour la même entreprise, partager le même système de gestion des risques et rendre compte au même directeur général. L'entreprise répartit les affaires entre les villes selon le fuseau horaire, la clientèle et le lieu de résidence de ses associés. La

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

concurrence entre les places se joue donc surtout à la marge, lorsqu'un groupe décide où installer un nouveau desk, où placer son personnel de conformité ou où établir sa société mère. Le chapitre III de la partie K examine cette concurrence dans le contexte plus large de Hong Kong, de Dubaï, de Londres et de Zurich.

En chiffres

Acteurs des matières premières à Singapour : environ 400, dont plus de 60 % d'origine asiatique (Enterprise Singapore, février 2025). Négociants mondiaux ancrés à Singapour : environ 350, pour 1 900 milliards de dollars US de commerce offshore. Trafigura : fondée en 1993, société mère du groupe à Singapour, environ 1 400 salariés actionnaires, chiffre d'affaires de 240,3 milliards de dollars US pour l'exercice 2025. Vitol Asia Pte Ltd : créée en avril 1990. Wilmar : fondée le 1er avril 1991, renommée après une prise de contrôle inversée le 14 juillet 2006, fusionnée avec des activités du groupe Kuok en 2007 pour 2,7 milliards de dollars US, environ 100 000 collaborateurs. Olam : constituée à Singapour le 4 juillet 1995, cotée le 11 février 2005. Olam Agri détenue à 80,01 % par SALIC depuis le 27 avril 2026, à la suite d'une cession de 44,58 % pour 1,88 milliard de dollars US. Golden Agri-Resources : cotée depuis 1999, plus de 99 000 collaborateurs. Singapore Petroleum Company : radiée de la cote après la prise de contrôle par PetroChina le 22 octobre 2009. China Aviation Oil : pertes de 550 millions de dollars US en 2004. Noble Group : perte nette de 1,7 milliard de dollars US en 2015, radiée de la cote en 2018, sanction civile de la MAS de 12,6 millions de S$ en août 2022. Petro-Diamond Singapore : pertes d'environ 90 millions de dollars US dues à des opérations non autorisées, révélées en décembre 2024.

Notes

1. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie G, chapitres II et V : valeur ajoutée du négoce suisse de matières premières de 19,2 milliards de CHF en 2024 (2,3 % de la valeur ajoutée suisse), dont 58,4 %, soit 11,2 milliards de CHF, dans le canton de Genève, citant le communiqué de l'Office fédéral de la statistique du 18 novembre 2025 et *Le Temps* du même jour. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

2. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie G, chapitre II : Département fédéral des affaires étrangères, Présence Suisse, « Négoce de matières premières » : plus de 900 sociétés, 10 000 personnes ; Conseil fédéral, mandat de 2023 à l'OFS : environ 400 entreprises d'au moins trois personnes. ↩

3. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie G, chapitre VI (perspectives) : les maisons genevoises conserveront à Genève « leur direction, leur financement, leur conformité et leur négoce européen et africain » et développeront « à Singapour et à Dubaï leurs activités asiatiques et moyen-orientales » ; Singapour attire les fonctions liées à l'Asie. ↩

4. Enterprise Singapore, « Why Singapore: Trade », enterprisesg.gov.sg (consulté en novembre 2026) : « income tax rate of 17% for companies ». La même page indique encore « up to 22% for individuals », un chiffre dépassé depuis le relèvement du taux maximal à partir de l'année d'imposition 2024. ↩

5. Inland Revenue Authority of Singapore, « Individual Income Tax rates », iras.gov.sg (consulté en novembre 2026) : à partir de l'année d'imposition (YA) 2024, taux marginal maximal de 24 % sur le revenu imposable excédant 1 000 000 S$. ↩

6. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie G, chapitre VI : les dirigeants et les traders les mieux rémunérés supportent à Genève une imposition élevée du revenu et de la fortune, « alors que Dubaï ne connaît pas d'impôt sur le revenu des personnes physiques et que Singapour applique des taux modérés ». ↩

7. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie G, chapitre II : les associations professionnelles relevaient que des sociétés restent en Suisse tandis qu'une partie de leur personnel, en particulier les traders d'activités transférées à Dubaï et à Singapour, s'en va, ce qui érode la substance sans apparaître dans les statistiques d'entreprises. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com